



CENTRE HOSPITALIER EDMOND GARCIN
179 avenue des Sœurs Gastine
13677 AUBAGNE Cedex
☎ 04.42.84.70.02
☎ 04.42.84.06.67
dir.chaubagne@free.fr
Site Internet www.ch-aubagne.fr

Décision N°2018.29

- ✓Vu la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- ✓Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et au directoire des établissements publics de santé,
- ✓Vu l'instruction n°DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des directoires des établissements publics de santé,
- ✓Vu la nomination de Florence Arnoux en qualité de Directeur par intérim à compter du 18 avril 2017,
- ✓Vu la reconfiguration des pôles de l'établissement présentée en CME le 19 septembre 2017 et au conseil de surveillance le 21 septembre 2017,
- ✓Vu l'arrêté du CNG nommant Mme Rachida Abbas, Directeur des soins, à compter du 1^{er} janvier 2018,

Le Directeur décide :

Article 1 :

Sont membres du Directoire :

Membres de droit :

- Madame Florence Arnoux, Directeur par intérim, Président du Directoire
- M. le Dr Mohamed SALEM, Président de la C.M.E., Vice Président du Directoire
- Mme Rachida ABBAS, Directeur des Soins, Coordinatrice Générale des Soins, en qualité de représentant du Président de la CSIRMT

Membres désignés par le Directeur, après information aux membres du conseil de surveillance :

- Sur proposition du Président de la CME :
 - Mme le Dr Isabelle Pons, chef du pôle médecine, urgences, gériatrie, pédiatrie
 - Mme le Dr Camille Mazière, chef du pôle chirurgie - anesthésie - réanimation - gynécologie - obstétrique
 - Mme le Dr Dragana Isak, praticien hospitalier
 - M. Damien Flourez, Directeur adjoint

Membres invités permanents :

- Mme Pascale De Palma, Directeur adjoint
- Mme Corinne Oualid Granados, Directeur Adjoint
- Mme le Dr Caroline Dumazer, pharmacien praticien hospitalier
- M. le Dr Claude Marblé, praticien hospitalier
- M. le Dr Blaise Tramier, médecin DIM
- M. le Dr Sadek Zerdani, praticien hospitalier

Article 2 :

Le mandat des membres du présent Directoire est identique à celui du Président de CME et s'achèvera par conséquent le 12 janvier 2020.

Article 3 :

La présente décision sera rendue publique par voie d'affichage à la Direction et sur les sites intra et internet du Centre Hospitalier.

Fait à Aubagne, le 8 janvier 2018

Le Directeur par intérim

F. ARNOUX

